



INSTITUT DU DROIT
DE LA FAMILLE
& DU PATRIMOINE

COMMUNIQUÉ DE L'IDFP

NAISSANCE DE CLIA

Une association au service de l'audition des enfants

L'IDFP, engagée dans le développement de l'audition de l'enfant, est heureuse d'annoncer sa participation à la création de CLIA, association internationale d'auditeurs d'enfants.

Attaché à ses deux vocations de formation et de prospective, l'IDFP a construit un dispositif d'audition amiable des enfants et travaillé à la formation des auditeurs, notamment par la création en 2021, en partenariat avec la faculté libre de droit de Lille et Issy les Moulineaux, d'un DU d'auditeurs d'enfants.

CLIA a été fondée avec l'IDFP dans le prolongement de ces initiatives pour que l'enfant qui le souhaite puisse s'exprimer et être entendu par un professionnel spécifiquement formé à cette mission, aussi bien dans un cadre conventionnel que dans un cadre judiciaire.

L'association regroupe des praticiens de l'audition de l'enfant et toutes personnes physiques ou morales investies dans le développement effectif des droits de l'enfant d'être écouté et entendu.

La mondialisation des familles, comme la référence à l'audition de l'enfant dans la Convention internationale des Droits de l'Enfant, les ont convaincus d'ajouter à leurs travaux une dimension internationale.

L'IDFP assure CLIA de son soutien comme de la continuité d'une collaboration active.